

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 7
PV Comité de Direction.....	p. 8
PVs Commission Féminine.....	p. 16
PV Commission Respect.....	p. 21

CONGÉS ANNUELS



Le District sera fermé
du 20 juillet au 31 juillet
inclus.

Le secrétariat sera
ouvert, sur rendez-vous,
du 15 au 17 juillet ainsi
que du 3 au 7 août.

Le District sera aussi fermé
les vendredis après-midi du :
vendredi 3 juillet au vendredi
14 août 2026.

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE

FORMATIONS

ARBITRES



SPORTIF



COURAGEUX



RESPONSABLE



ENGAGÉ



PASSIONNÉ



2026

- Samedi 26 septembre
Dimanche 27 septembre
Samedi 03 octobre
- Samedi 28 novembre
Dimanche 29 novembre
Samedi 5 décembre



ENGAGEMENTS OUVERTS

Les engagements des coupes
régionales seniors et des
championnats jeunes sont
ouverts

Plus d'informations pages 3 à 5

JOURNÉES D'ACCUEIL

Appel à candidature pour
recevoir les différentes journées
d'accueil (U7/U9, U11 et
U6F/U11F) de la saison 26/27

Plus d'informations page 6



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



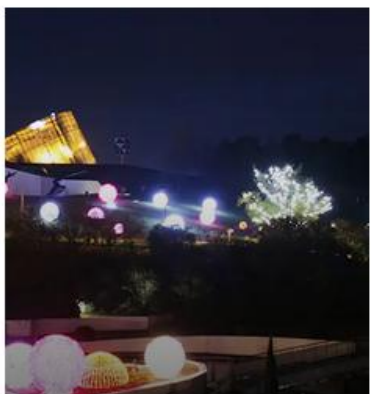
Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

SAISON 2026-2027 – OUVERTURE DES LICENCES

Le jeudi 4 juin marquait l'ouverture de la campagne des licences pour la saison 2026/2027.

A cette occasion, une communication a été adressée aux clubs le 1^{er} juin via un outil de communication dédié.

Dès cette saison, la FFF met en place les licences 100% dématérialisées. Afin de vous accompagner, le Service Licences de la LFNA a élaboré un guide en ligne ([Guide Licences LFNA - Le Guide Licences 2026/2027](#)) regroupant l'ensemble des informations utiles, notamment à destination des nouveaux secrétaires, ainsi que les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS - FIN DE SAISON 2025/26

Compte-tenu des dossiers en cours et des incertitudes qui en découlent, aucune publication des accessions/rétrogradations ne sera effectuée avant la publication des poules régionales qui devrait intervenir après le 15 juillet.

Par conséquent les engagements en championnat départemental seront ouverts en suivant.
Les dates d'engagement vous seront communiquées ultérieurement.

Les engagements en coupes se feront automatiquement. Un point sera effectué au 31 août pour l'application de l'article voté en Assemblée Générale limitant l'engagement à 3 coupes.

Toutefois, vous pouvez dès à présent formuler vos vœux concernant la constitution des poules pour la saison 2026/2027 des championnats seniors que le Commission Sportive étudiera et se réservera le droit de les accepter ou non.

Pour cela, vous pouvez adresser un courriel par la messagerie officielle jusqu'au **vendredi 31 juillet 2026**.

La dénomination d'une poule (Poules A, B, C...) n'étant pas figée, il est préférable de préciser le secteur géographique souhaité.

Les vœux des précédentes saisons doivent être reformulés si ces derniers sont toujours souhaités.

ENGAGEMENTS COUPES RÉGIONALES – SAISON 2026/2027

Les engagements pour les Coupes suivantes sont ouverts sur Footclubs :

- Coupe de France Féminine (**date de fin d'engagement le 15/08/2026**)
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine (engagement **obligatoire pour les équipes régionales** / **date de fin d'engagement le 15/08/2026**)
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine Féminine (engagement **obligatoire pour les équipes régionales** / **date de fin d'engagement le 31/08/2026**)
- Coupe Nationale Futsal (**date de fin d'engagement le 15/09/2026**)
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine Futsal (**date de fin d'engagement le 31/12/2026**)
- Coupe Gambardella (**date de fin d'engagement le 15/08/2026**)
- Coupe Nike U18 F (**date de fin d'engagement le 31/08/2026**)

Pensez à **donner votre accord** afin de valider votre engagement. Également, n'oubliez pas de renseigner vos desideratas pour toutes les compétitions via Footclubs



ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS JEUNES – SAISON 2026/2027

Nous vous informons que les engagements Jeunes (garçons et filles) sont désormais ouverts sur Footclubs (voir notice : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/16cfc667ba80c9a9b6afab7284ccfc4b.pdf>)

1/ Dossier de Candidature

Pour les **U15 D1, U15 D2, U13 D1, U13 D2 et U11-U13F Niveau 1**, un dossier de candidature (voir lien ci-dessous) sera à renvoyer en plus de l'engagement Footclubs.

- U13 D1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/651942049a6b2f12681ddd3033bf8a86.pdf>
- U13 D2 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/bbb2618db000df3f9d6f3a2cb48ecda9.pdf>
- U15 D1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/babc61ac9ae27677c2f3e93660e9109f.pdf>
- U15 D2 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/1ef1ec67b9c0d76ef5a802c1e285b655.pdf>
- U11-U13F Niveau 1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/82a5847f249d8cd18a07d51b0a7a9ac3.pdf>

2/ Engagement spécifique Foot Animation Loisir

Les équipes U11, U7-U9 et U6-U10F sont à engager dans le module Foot Animation Loisir (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes/Foot Animation Loisir)

3/ Terrains et Désidératas

Merci de bien vouloir vérifier :

- **Vos terrains**
- **Vos désidératas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...)

En championnat et en coupe,

- Modifier les désidératas si nécessaire, ils sont conservés d'une saison à l'autre.

Voir la notice explicative

4/ Entente

Pour une entente : saisissez l'engagement de votre équipe avec le club support avant de saisir l'entente dans Footclubs – Organisation – Vie du club (voir notice : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/dc8f72958fdbc39bd210ec09615fe15.pdf>).

5/ Dates à respecter

Nous vous remercions de bien noter les dates limites d'engagements ci-dessous :



	COMPETITION	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	DÉBUT DE LA COMPETITION	OBSERVATION
CHAMPIONNAT JEUNES M	U18	31/08/26	19/09/26	
	U17	31/08/26	19/09/26	
	U15 D1	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U15 D2	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U15 BRASSAGE	31/08/26	19/09/26	
	U13 D1	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U13 D2	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U13 BRASSAGE	31/08/26	19/09/26	
	U11	31/08/26	12/09/26	
	U7/U9	13/09/26	09/09/26	
COUPES JEUNES M	CHALLENGE U18	Automatique pour les équipes engagées en championnat	12/09/26	
	CHALLENGE U17	Automatique pour les équipes engagées en championnat	12/09/26	
	CONSOLANTE U17	Automatique		
	CHALLENGE U15	Automatique pour les équipes engagées en championnat	12/09/26	
	CONSOLANTE U15	Automatique		
	FESTIVAL U13	Automatique pour l'équipe 1 sur FAL	12/09/26	
	CHALLENGE DANSAC U13	Automatique pour les équipes 1 et 2. Préengagées pour les équipes 3 et +, donner l'accord sur FAL	03/10/26	
CHAMPIONNATS F	U18 F	23/08/26	12/09/26	
	U14-U17 F	23/08/26	12/09/26	
	U15 F	23/08/26	12/09/26	
	U11-U13 F	23/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE pour le Niveau 1 (U10F non autorisées)
	U6-U10 F	13/09/26	26/09/26	
COUPES F	FESTIVAL U13 F	Automatique pour les équipes engagées en championnat		

En cas de problème consulter le portail d'assistance en cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" ou via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/>



APPEL A CANDIDATURE – JOURNÉES D'ACCUEIL – SAISON 2026/2027

Nous lançons un appel à candidature pour l'organisation des Journées de Rentrée du Foot pour les catégories U11, U7-U9 et U6F-U11F.

Les clubs intéressés pour recevoir un plateau, doivent répondre au mail, qui a déjà été transmis sur vos boîtes mails clubs, avant le lundi 24 août 2026.

Prérequis Rentrée du Foot U11 :

- Disponible le samedi 12 septembre matin
- Un Terrain Foot à 11 équipé de buts mobiles Foot à 8 (2 terrains Foot à 8)
- Une aire de jeux pour une activité complémentaire

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements en championnat, pensez-bien à vous inscrire via « Footclubs/ Foot Animation Loisirs » pour le lundi 31 août 2026.

Prérequis Rentrée du Foot U7-U9 :

- Disponible le samedi 19 septembre matin
- Deux Terrains Foot à 11 (voir 1 terrain Foot à 11 et une aire de jeux)

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements aux plateaux au 9 septembre 2026, pensez-bien à vous inscrire via « Footclubs/ Foot Animation Loisirs » dès que possible après la rentrée.

Prérequis Rentrée du Foot U6 – U11F :

- Avoir une équipe Jeune féminine engagée pour cette saison (de U6F à U13F)
- Disponible le samedi 26 septembre matin
- Deux Terrains Foot à 11

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements en championnat et aux plateaux, pensez-bien à vous inscrire via « Footclubs/ Foot Animation Loisirs » pour le dimanche 13 septembre 2026 pour les U6-U11F.



AVIS AUX ÉDUCATEURS

THÈMES FPC – 2026-2027

La saison prochaine, afin de s'aligner au mieux avec les exigences de Qualiopi et de la DTN, les **sessions FPC (Formation Professionnelle Continue) seront régionalisées**.

Ce choix est expérimental pour la saison 26-27.

Vous trouverez ci-dessous les premières sessions pour la saison 26-27.

- **31 Août 2026 – 1^{er} septembre 2026 : La fonction de Responsable Technique Jeunes – Puymoyen ;**
- **3 et 4 septembre 2026 : La conception du projet de jeu de l'équipe – Le Haillan ;**
- **24 et 25 septembre 2026 : L'entraînement en pré-formation – Limoges (Tournoi international de Limoges) ;**
- **3 et 4 décembre 2026 – La pratique Futsal dans le club – Tartas (lieu à confirmer) ;**
- **24 et 25 juin 2027 – La pratique Féminine dans le club - Le Haillan.**



COMITÉ DE DIRECTION

PV N°1

Consultation électronique du mercredi 15 juillet 2026

Personnes ayant répondu à la consultation électronique

Mmes Béatrice MATHIEU, Nadia STOURY et Sylvie TESSERAU

MM. Sébastien AUBINEAU - Philippe BARRITAU - Stéphane BASQ - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean Michel GUILLET - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

COMMISSION D'ARBITRAGE - SAISON 2026/2027

➤ Affectation des arbitres pour la saison 2026/2027

Les membres du Comité valident, avec 20 voix pour et 1 abstention, les tableaux des affectations des arbitres pour la saison 2026/2027 (ci-dessous).

AFFECTATIONS ARBITRES SENIORS DÉPARTEMENTAUX		
SAISON 2025-2026		
DÉPARTEMENTAL 1		
NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
ARDILLON	STEPHANE	D1
AUDIGUET	PIERRE	D1*
BACO	ANFANE	Candidat R3
BEAUFILS	SEBASTIEN	D1
BOUSBAA	MOUNIR	Candidat R3
BRUNETEAU	LUDOVIC	D1*
DA SILVA	ENZO	Arrêt
DOUSSELAINE	MATHIEU	D1
DROUHAULT	CYRILLE	D1
GERMANAUD	LAURENT	D1
GIRAUD	NICOLAS	Arrêt
LAGHZAOU	RACHID	D2
LE MAU	QUENTIN	Candidat R3
MARTEAU	ALEXANDRE	Candidat R3
RETAILLEAU	GEOFFREY	D1

*saison gelée (indisponibilité médicale et/ou décision CDA)



DÉPARTEMENTAL 2

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
ABDOURAHAMANI	DANIEL	D2
ALCOBENDAS MONINO	PIERICK	D1
CAILLAULT	ANTHONY	D2
COSTES	MAXIME	D2
ELLIS	PETER JOHN	D3
LAVRARD	BENOIT	D1
MARECHAL	LOIC	D3
PINEAU	EMMANUEL	D2*
RIDAY	KASSIM	D2
RODRIGUEZ	TANGUY	D1
SAID	MOURAY	D1
TRUTON	THOR	D2

*saison gelée (indisponibilité médicale et/ou décision CDA)

DÉPARTEMENTAL 3

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
BARRE	MAXIME	D2
CODO	ARIEL	D2
DAGNAUD	KEVIN	Arrêt
DE OLIVEIRA	DAVID	D2
DENIS	CYRILLE	D4
DUBREUIL	CYRIL	D3*
GABLIN	ADRIEN	D2
GUIANE	NIBRASSE	D3
IMBERT	FABRICE	D3
JALLAT	NATHAN	D3
LE CORRE	AYMERIC	D3
PORCHERON	LUCAS	D3
STIL	PABLO	D3
THIMON	SEBASTIEN	D3

*saison gelée (indisponibilité médicale et/ou décision CDA)



DÉPARTEMENTAL 4

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
ABDOU HADJI	YOUSOUF	D4
ADANHOUE	COCOUE	D4
ALAIN	YANIS	D4
ALCOBENDAS	EDDY	D4
ALLICE	CORENTIN	D4
ANDAU	CLAUDIO	Arrêt
ANTIGNY	MICHAEL	D4
AUGIS	JACQUES	D4
AVRILLON	KEVIN	D4
BEN SAID	HASSAN	D4*
BERRAH	YOUSOUF	D3
BOUARD	WILLIAM	Arrêt
BOURDON	JEAN-CLAUDE	D4
CHARUAULT	CHRISTOPHE	D4*
CHAUSSÉ	EMILIEN	D4
COULIBALY	BEN MORY	D4
DAMAVILLE	JONATHAN	D4
DAUNAY	XAVIER	D4
DEKENS	BRANDON	D4
DELCEL	CHRISTIAN	D4
DUBOIS	ALEXANDRE	D4**
DULAC	STEPHANE	D4
FOUILLET	AMAE	D4
FRECHIN	ERIC	D4**
GARDAIS	FLAVIEN	D4
GIBEAUD	EMERY	D4
GRENIER	MATTHIEU	D3
GRONDIN	JEAN-DIDIER	D4
HERAULT	FRANCOIS-DOMINIQUE	D4
IBN ABDELJALIL	MÉROUANE	D4
IMBERT	CHRISTOPHE	D4**
KABIRI	ABDESLAM	D3
KAMLEU KAMLEU	GIRESSÉ	D3
LAVAUD	NICOLAS	D4
LEMOINE	CEDRIC	D4
MONCEAU	CHRISTOPHE	D3
MONNEREAU	JONATHAN	D4
MONOT	LUDOVIC	D4
MOREAU	PASCAL	D4
MORISSET	CORALIE	D4
NZAOUE	LEVI	D4
NZIENGUI DOUKAGA	JONATHAN	D4
OBIN	JEAN PIERRE	D4
PADIOLEAU	VINCENT	D4
PICHARD	JEAN-LUC	D4
PINARD	ALEXANDRE	D4*
PIVETEAU	AURÉLIEN	D4
POUPEAU	JEREMY	D4
PREVEAUX	CHRISTIAN	D4
RENARD	NICOLAS	D4
RIADI	AZEDDINE	D4
RIQUET	NICOLAS	D4
ROCHER	JOLAN	D4
SORNET	TRISTAN	D3
TAHO	KEVIN BLEHOUE	D4
TOURRAIS	ISABELLE	D4
ZINGA	ABRAHAM	D4

*saison gelée (indisponibilité médicale et/ou décision CDA)

**année sabbatique 2025/2026 - classé dans la même catégorie



ARBITRES ASSISTANTS D1

DIAS MOREIRA	JEAN-PHILIPPE	AA District
FERREIRA COEHLO	DAVID	AA District*
GOSSELIN	SEBASTIEN	AA District
LE COARER	RONAN	AA District
LEPRETRE	SYLVAIN	Arrêt
VIOLEAU	ALAN	AA District

*année sabbatique 2025/2026 - classé dans la même catégorie

ARBITRES ASSISTANTS D2

LECOMTE	JEAN-PIERRE	Arrêt
MAILLET	PASCAL	D4*
NGADOU YIMGA	GABRIEL ANGE	D4*
VIGNAUX	PAUL	D4*

*application art. 18 RI CDA - note inférieure à 10 sur le test théorique

sous réserve de validation du Comité de Direction et de la réussite aux tests physiques lors de la saison 2026/2027

DOCUMENT A USAGE INTERNE - NON DIFFUSABLE - sous peine d'application de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage

LES ARBITRES APPARAISSENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE

AFFECTATIONS ARBITRES JEUNES

SAISON 2025-2026

JEUNES ARBITRES RÉGIONAUX (JAR)

Afin de préparer les Jeunes Arbitres Régionaux à la **passerelle JAR/R3** mise en place par la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA), les jeunes arbitres régionaux majeurs sont classés dans une catégorie départementale senior. Ils y seront désignés lorsqu'ils seront laissés à disposition par la CRA.

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
DE VOLDER	HUGO	D2
JOUDIOU	VLADIMIR	D2
LEGRAND	MATHIS	D3
LHERAUD	GOULWEN	D1*
MAITRE	ROBIN	D3
NEDELEC	BAPTISTE	D2
RAGEAU	ROMANE	D2

*année sabbatique 2025/2026 - classé dans la même catégorie

JEUNES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX (JAD)

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
ANDRE	RAPHAEL	Arrêt
AUGIS	PAUL-ANTOINE	JAD
BARREAU	NOLAN	JAD
BELLIN	MATIS	Arrêt
BRANGER	MAHE	JAD
BROUSSE	CORENTIN	JAD
COUTURAS	HUGO	Candidat JAR
DIABY	PAISS	JAD
DOLLOUE	DJEWEL	JAD
FUZEAU BERLEAU	ALEXANDRE	JAD
GONCALVES	MATHIS	Candidat JAR
MAILLET	NATHAN	Arrêt

sous réserve de validation du Comité de Direction et de la réussite aux tests physiques lors de la saison 2026/2027

DOCUMENT A USAGE INTERNE - NON DIFFUSABLE - sous peine d'application de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage

LES ARBITRES APPARAISSENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE



AFFECTATIONS ARBITRES STAGIAIRES

SAISON 2025-2026

NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
APIMANI	KEVIN	Mutation externe
BAH	OLIVIER	District Jeune Stagiaire
BAUDOUIN	HUGO	JAD
BEGHENOU	IMRAN	JAD
BEN ABOUTOIH	FARID	D4
BERGEONNEAU	TOM	JAD
BERNARD	JEREMY	Arrêt
BEUDOT	EMILYO	JAD
BOUTERFAS	SEFIANE	Arrêt
CAMARA	IBRAHIM LUCAS	District Jeune Stagiaire
CHAKOUCH	DAOUD	District Jeune Stagiaire
CHAMBAUDRY	FABIO	Arrêt
CHENUT	MAEL	JAD
COLLANGE	JOSEPH	JAD
COUSIN	AXEL	District Stagiaire
DUTOUR	NICOLAS	District Stagiaire
DUWOOZ	THEO	JAD
EPINOUX	JEHANN	District Jeune Stagiaire
GARCIA	YOENNI	District Jeune Stagiaire
GONCALVES	LENAE	District Jeune Stagiaire
GRIMBARD	JONATHAN	D4
GUCHET	THEO	Mutation externe
GUILLOTEAU	LOAN	JAD
HERBRETEAU	CLARA	District Jeune Stagiaire
HOLGADO RETAMERO	SELIM	D3*
HUBERT	TIMEO	District Jeune Stagiaire
JAMONEAU	EMA	JAD
JUBRE	ASALIAH	District Jeune Stagiaire
KECHAD	FERYEL	District Jeune Stagiaire
KLAI	IYED	JAD
LABARRE BRUNELET	ALICIA	District Stagiaire
LAGHZAoui	SELMA	District Jeune Stagiaire
LANDREAU LECLERC	LOUIS GABRIEL	JAD
LEBEAU	DIMITRI	District Stagiaire
LEROUGE	MAEL	Arrêt
MAOUYA	ALI	D4
MARTINEAU	THEO	District Stagiaire
MAZOU	LEANE	Mutation externe
NGBOPOLO KOLEWA	KEVIN	District Jeune Stagiaire
NOUHAUD	ARTHUR	JAD
OLIVET	ROMAIN	D4
OUEDRAOGO	TEEGWENDE	District Stagiaire
PENNETAULT	MARIO	D4
PISSARD	MARIE	JAD
RENAISIO	VINCENT	District Stagiaire
ROBERDEAU	KEVIN	D4
SAUSSEREAU	SAMUEL	AA District
SAVANE	OUMAR	District Stagiaire
SCHNEIDER	FRANCK	District Stagiaire
SISSOKO	MAMADOU	JAD
TACCHINI	CORENTIN	D2*
TIROT	GEOFFREY	District Stagiaire
TOURE	ABDOULAYE NICKESS	JAD
TRANCHANT	ENZO	JAD
ZAIDI	ZAKARY	Arrêt
Les arbitres n'étant plus accompagnés sont nommés D4 (23 ans ou +) ou Jeune Arbitre de District (-23 ans)		
*promotion accélérée validée par la CDA		
Les arbitres étant toujours accompagnés à l'issue de cette saison restent stagiaires		

sous réserve de validation du Comité de Direction et de la réussite aux tests physiques lors de la saison 2026/2027

DOCUMENT A USAGE INTERNE - **NON DIFFUSABLE** - sous peine d'application de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage

LES ARBITRES APPARAISSENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE



➤ Challenge de l'arbitrage - saison 2025/2026

Les membres du Comité valident, avec 21 voix pour, les lauréats du Challenge de l'Arbitrage pour la saison 2026/2027 ci-dessous :

- 1er : Poitiers ASAC,
- 1^{er} club régional : UES Montmorillon,
- 2ème club District : Poitiers CEP 1892,
- 1^{er} club de Départemental 5 : Poitiers BAROC

COMMISSION DU RESPECT - SAISON 2026/2027

➤ Challenge du Respect et Prévention

Les membres du Comité valident, avec 21 voix pour, le classement final du Challenge du Respect et Prévention pour la saison 2026/2027 (ci-dessous).

Départemental 1

- 1 Neuville CA (2)
- 2 Ligugé LL (2)
- 3 Vouneuil Béruges FC
- 4 Valdivienne AS
- 5 Poitiers Stade FC (3)
- 6 FC 3 Vallées 86 (2)
- 7 Châtelleraut Portugais
- 8 Beaumont St Cyr ES (2)
- 9 Montamisé FC
- 10 Vicq sur Gartempe US
- 11 Antran SL
- 12 Nouaillé ES (2)
- 13 Chasseneuil St Georges FC

Départemental 2

- 1 Fontaine le Comte FC (2)
- 2 Buxerolles ES (3)
- 3 Smarves Iteuil FC
- 4 Rouillé FC
- 5 Jaunay Marigny US
- 6 La Pallu ES
- 7 Oyré Dangé ES
- 8 ES 3 Cités Poitiers
- 9 Chasseneuil St Georges FC (2)
- 10 Lusignan USM
- 11 Brion St Secondin ES
- 12 St Maurice Gençay E.
- 13 St Julien l'Ars AAS
- 14 Poitiers CEP 1892
- 15 Beaumont St Cyr ES (3)
- 16 Vivonne Football US
- 17 UCSE
- 18 Chauvigny US (3)
- 19 Availles en Châtelleraut
- 20 Naintré CS (2)
- 21 St Benoît ES
- 22 Montmorillon UES (2)
- 23 Thuré Besse US
- 24 Fleuré FC

Départemental 3

- 1 Fleuré FC (2)
- 2 FC 3 Vallées 86 (3)
- 3 Coussay en MR
- 4 Ozon FC (2)
- 5 ACG Foot Sud 86
- 6 Mirebeau US
- 7 Migné Auxances US (2)
- 8 Antran SL (2)
- 9 Leigné sur Usseau US
- 10 Poitiers CEP 1892 (2)
- 11 Loudun FC
- 12 Payroux Charroux Mauprévoir
- 13 Colombiers AS
- 14 Quinçay
- 15 Nieuil l'Espoir JS (2)
- 16 Ligugé LL (3)
- 17 St Saviol AS
- 18 ES 3 Cités Poitiers (2)
- 19 Mignaloux Beauvoir (2)
- 20 Oyré Dangé ES (2)
- 21 Valdivienne AS (2)
- 22 St Léger Montbrillais
- 23 Sèvres Anxaumont AS
- 24 Biard FC
- 25 Poitiers ASAC
- 26 Naintré CS (3)
- 27 Valence en Poitou OC
- 28 Paizay le Sec AC
- 29 Leignes sur Fontaine
- 30 Neuville CA (3)
- 31 Poitiers Gibauderie
- 32 Ingrandes AS
- 33 Avanton US
- 34 Cenon Vouneuil
- 35 St Benoît ES (2)
- 36 Chateau Larcher ES (2)
- 37 Sommières St Romain
- 38 Nord Vienne US
- 39 Nouaillé ES (3)
- 40 Poitiers Portugais

Départemental 4

- 1 Migné Auxances US (3)
- 2 St Léger Montbrillais (2)
- 3 Vicq sur Gartempe US (2)
- 4 La Pallu ES (2)
- 5 ASM FC
- 6 St Maurice Gençay E. (2)
- 7 Chateau Larcher ES (3)
- 8 Vouneuil Béruges FC (2)
- 9 Ceaux La Roche ES
- 10 Bouresse Queaux Moussac
- 11 Boivre SC 2015
- 12 Vernon / Fleuré
- 13 Châtelleraut Portugais (2)
- 14 Jouhet Pindray AS
- 15 Leignes sur Fontaine (2)
- 16 Pouillé Tercé
- 17 FC 3 Vallées 86 (4)
- 18 Sammarçolles
- 19 St Savin St Germain (2)
- 20 Mirebeau US (2)
- 21 Coussay les Bois
- 22 Beaumont St Cyr ES (4)
- 23 Availles en Châtelleraut (2)
- 24 Sèvres Anxaumont AS (2)
- 25 Rouillé FC (2)
- 26 Savigny l'Evescault
- 27 Les 3 Moutiers
- 28 Vivonne Football US (2)
- 29 Jardres FC
- 30 St Julien l'Ars AAS (2)
- 31 Nieuil l'Espoir JS (3)
- 32 Cissé US
- 33 Ozon FC (3)
- 34 Brion St Secondin ES (2)
- 35 Vallée du salleron
- 36 Chasseneuil St Georges FC (3)
- 37 Smarves Iteuil FC (2)
- 38 Ouzilly AS
- 39 Availles Limouzine Pressac
- 40 St Rémy sur Creuse
- 41 Valence en Poitou FC
- 42 Chapelle Viviers US
- 43 Dissay CS
- 44 Ingrandes AS (2)
- 45 Fontaine le Comte FC (3)
- 46 St Saviol AS (2)
- 47 Archigny
- 48 Loudun FC (2)
- 49 Poitiers ASAC (2)
- 50 Châtelleraut Réunionnais
- 51 Usson Poitou Isle J. (2)
- 52 Châtain CS
- 53 Jaunay Marigny US (2)
- 54 Montmorillon UES (3)
- 55 Cenon Vouneuil (2)
- 56 Beaulieu / Gibauderie
- 57 Lavoux Liniers ES
- 58 Vouillé 86 US
- 59 ACG Foot Sud 86 (2)
- 60 Montamisé FC (2)

en rouge : clubs exclus du Challenge

fond jaune : club Forfait Général exclu du challenge

fond bleu : clubs récompensés



➤ **Messages de début de saison 2026/2027 à lire avant les rencontres seniors et jeunes (masculins et féminins)**

Les membres du Comité sont informés des messages ci-dessous :

Saison 2026-2027 : Messages de début de saison

Rencontres seniors masculines : Texte à lire devant les spectateurs, avant la rencontre, sous la responsabilité du club recevant par un(e) licencié(e) du club : joueur(euse), dirigeant(e), éducateur(trice).

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football et ses instances souhaitent à nouveau s'adresser aux joueurs et spectateurs.

Les tentatives de coup et les actes de brutalité entre joueurs et envers nos arbitres régressent sensiblement. Mais les comportements grossiers et injurieux proférés par les joueurs ou les spectateurs sont en augmentation.

Les arbitres et leurs assistants sont investis d'une mission de service public y compris les bénévoles. Ils sont les garants du jeu. Ils doivent être respectés !

Aucune forme de violence, verbale ou physique, ne peut être tolérée dans un stade ou autour d'un stade. Le football est un jeu. C'est notre plaisir !

Tous ensemble, évitons les sanctions sportives, disciplinaires et les amendes qui ont aussi un coût financier pour nos clubs.

Tous ensemble, engageons-nous à défendre et à respecter les valeurs de notre sport.

Rencontres seniors féminines : Texte à lire devant les spectateurs, avant la rencontre, sous la responsabilité du club recevant par un(e) licencié(e) du club : joueur(euse), dirigeant(e), éducateur(trice).

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football et ses instances souhaitent à nouveau s'adresser aux joueuses et spectateurs.

Les tentatives de coup et les actes de brutalité entre joueuses et envers nos arbitres régressent sensiblement. Mais les comportements grossiers et injurieux proférés par les joueuses ou les spectateurs sont en augmentation.

Les arbitres et leurs assistants sont investis d'une mission de service public y compris les bénévoles. Ils sont les garants du jeu. Ils doivent être respectés !

Aucune forme de violence, verbale ou physique, ne peut être tolérée dans un stade ou autour d'un stade. Le football est un jeu. C'est notre plaisir !

Tous ensemble, évitons les sanctions sportives, disciplinaires et les amendes qui ont aussi un coût financier pour nos clubs.

Tous ensemble, engageons-nous à défendre et à respecter les valeurs de notre sport.



Rencontres jeunes : texte à lire devant les spectateurs, avant la rencontre, sous la responsabilité du club recevant par un(e) licencié(e) du club : joueur(euse), dirigeant(e), éducateur(trice).

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football et ses instances souhaitent à nouveau s'adresser aux joueurs et spectateurs.

Les tentatives de coup et les actes de brutalité envers nos arbitres régressent sensiblement. Mais les comportements grossiers et injurieux proférés par les jeunes joueurs ou les parents et spectateurs derrière la main courante sont en augmentation.

Les arbitres et leurs assistants sont investis d'une mission de service public même s'il s'agit de bénévoles. Ils sont les garants du jeu. Respectons-les.

Les éducateurs responsables des écoles de foot ont un rôle éducatif important dans la formation de nos jeunes. Ils doivent aussi être respectés.

Aucune forme de violence, verbale ou physique, ne peut être tolérée dans une enceinte sportive. Le football est un jeu. C'est notre plaisir !

Tous ensemble, engageons-nous à défendre et à respecter les valeurs de notre sport.

TROPHÉES DU DISTRICT - SAISON 2026/2027

Les membres du Comité valident, avec 21 voix pour, les demandes de trophées pour la saison 2026/2027 (ci-dessous) :

Trophées arbitre : Alexandre AGNESE (SO Châtellerauld), Anthony CAILLAULT (Neuville de Poitou), Nicolas LAVAUD (Loudun), Jonathan MAINGUENEAU (Buxerolles), Baptiste NEDELEC (Poitiers CEP 1892),

Trophées dirigeant : Vincent BERNAUDEAU (Bonnes), Nathalie BOURDON (SO Châtellerauld), Valérie BRISSET (Loudun), Ludovic LANDREAU (Antran), Eric MARECHAL (Villeneuve), Philippe NAULEAU (Sèvres Anxaumont), Aurélien PIVETEAU (Quinçay), Dominique TAUPIN (Brion St Secondin), Julien TRANCHANT (Archigny)

Trophées éducateur : Julie BRUNET (Buxerolles), Stéphane DUMAS (commission technique), Nicolas GUILLEMOTO (GJ Avenir 86), Johan MARTIN (commission technique),

Trophées joueur : Kévin COLLART (St Léger de Montbrillais), Francis DAUGER (Brion St Secondin), Arnaud DESHOULIERES (Villeneuve), Matthias PETIT (St Léger de Montbrillais), Baptiste RANGIER (Château Larcher), Gatien ROINEAU (Antran), Kévin VERGEROLLE (SO Châtellerauld), Emmanuel BEGUIER (Blanzay),

Prochain Comité sur convocation

Le Président
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
Béatrice MATHIEU



COMMISSION FÉMININE

Réunion du jeudi 25 juin 2026
Consultation électronique
Procès-verbal n° 09

Présidente : Mme GRAVELEAU Stéphanie

Présents : Mmes BERGER Marion, BOURCIER Sandrine,
MM. DAUBA Olivier, FELIX Tony, QUARESMA Stéphane.

Excusés : Mmes LASMIER Claire, PADELEC Charlotte,
MM. BEGAY Guillaume, BERTAUD Jacky, CHAUDELET Antoine, LEPROUST Vincent

COUPE DU POITOU

Résultats des finales du samedi 6 juin 2026 à St Maixent L'Ecole :

Coupe du Poitou à 8 : Bessines (1) – Sammarçolles (1)
0 (3) - 0 (1)

Coupe du Poitou à 11 : Niort St Florent (1) – Neuville (1)
6 - 1

TROPHÉE GINETTE BARAUDON

Résultats du Trophée Ginette Baraudon du samedi 13 juin 2026 à Nieuil l'Espoir :

Ligugé (1) – Neuville (1)

3 (1) - 3 (3)

CHAMPIONNAT U15F

Match n° 55377382 : Poitiers Stade (2) – Aigrefeuille (1) en poule B du 28/02/26

La commission reprend le dossier et homologue la décision de la Commission Litiges et Contentieux n°38 (du 17/06/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers Stade (2) pour en donner le gain à l'équipe d'Aigrefeuille (1) (3-0, 3 points).

Dossier classé.

FORFAITS

Match n°55374295 : Boutonnais (1) – Niort St Florent (1) en poule A du 23/05/26

3^{ème} forfait de l'équipe de Boutonnais (1) (sans déplacement de l'équipe de Niort St Florent) Amende de 13€ au club de Boutonnais

Remarque : s'agissant du 3^e forfait, l'équipe de Boutonnais (1) est déclarée forfait général à compter de ce jour.

Match n°55377249 : Vouneuil Béruges/Buxerolles (1) – Parthenay Viennay (1) en poule B du 23/05/26

2^{ème} forfait de l'équipe de Parthenay Viennay (1) (sans déplacement)
Amende de 13€ au club de Parthenay Viennay

**CHAMPIONNAT U13F****FORFAITS****Match n° 55385499 : GJ VVM Chauvigny (1) – Buxerolles/Vouneuil Béruges (1) en poule A du 23/05/26**

1^{er} forfait de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (1) (sans déplacement de l'équipe de Buxerolles/Vouneuil Béruges (1))
Amende de 13€ au GJ VVM Chauvigny

Match n° 55385541 : GJ VVM Chauvigny (2) – Buxerolles/Vouneuil Béruges (2) en poule A du 23/05/26

1^{er} forfait de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (2) (sans déplacement de l'équipe de Buxerolles/Vouneuil Béruges (2))
Amende de 13€ au club de GJ VVM Chauvigny

Match n° 55388325 : GJ Avenir 86 (1) – La Chapelle Bâton (2) en poule D du 23/05/26

1^{er} forfait de l'équipe de La Chapelle Bâton (2) (sans déplacement) Amende
de 13€ au club de La Chapelle Bâton

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La présidente, Stéphanie GRAVELEAU.



COMMISSION FÉMININE

Réunion du mercredi 8 juillet 2026 Consultation électronique Procès-verbal n° 01

Présidente : Mme GRAVELEAU Stéphanie

Présents : Mmes BERGER Marion, BOURCIER Sandrine,
MM. DAUBA Olivier, FELIX Tony, QUARESMA Stéphane.

Excusés : Mmes LASMIER Claire, PADELEC Charlotte,
MM. BEGAY Guillaume, BERTAUD Jacky, CHAUDELET Antoine, LEPROUST Vincent

ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS - RAPPEL

Accession en R2F

Le PV n°8 précisait que : pour pouvoir accéder en Régional 2 Féminine, les obligations en fin de saison sont :

- ✓ Avoir déclaré une EFF et compter parmi ses effectifs licenciés, **au minimum 8 pratiquantes correspondant aux catégories U6F à U13F** (foot animation féminin).
- ✓ Organiser 1 journée découverte et utiliser des outils de communication
- ✓ Organiser une séance d'entraînement hebdomadaire EFF
- ✓ Participer aux différents plateaux EFF organisés

Au 30 avril 2026, les clubs des équipes de D1F répondent aux obligations mentionnées ci-dessus à l'exception de :

- **Thouars Foot 79** n'a que 5 licenciées en catégories U6F à U13F.
- **Gâtinaise** n'a aucune licenciée en catégories U6F à U13F.
- **St Romans Les Melles** n'a aucune licenciée en catégories U6F à U13F et est forfait général

Sanction : l'équipe en position d'accession en fin de saison ne répondant pas à ces obligations **ne pourra accéder** et sera maintenue en Départemental 1.

Considérant le règlement susvisé ;

Considérant le classement de Départemental Féminin ;

Considérant que le club de Gâtinaise ne compte aucune licenciée des catégories U6F à U13F et ne satisfait donc pas aux obligations réglementaires liées à son équipe ;

Par conséquent, l'équipe de Gâtinaise ne pourra pas accéder à la division supérieure à l'issue de la saison et sera maintenue en D1.

Considérant que le club de Niort Saint-Florent, classé en deuxième position, répond aux obligations réglementaires dont le nombre de licenciées requis, à savoir 42 joueuses dans les catégories U6F à U13F.

Par conséquent, l'équipe de Niort Saint-Florent pourra accéder en R2F.

Considérant que le club du FC Les Gâtinaises a interjeté appel de la décision rendue le 21 mai 2026 par la Commission départementale d'appel du District de la Vienne ayant refusé son accession au championnat Seniors Régional 2 Féminin ;

Considérant que, par décision en date du 30 juin 2026, et notifié le 2 juillet 2026, la Commission régionale d'appel de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a infirmé cette décision et dit que le club du FC Les Gâtinaises est en droit d'accéder au championnat Seniors Régional 2 Féminin ;

Considérant qu'à compter du 1er juillet 2026, le FC Les Gâtinaises a fait l'objet d'une fusion absorption par le RC Parthenay Viennois, ce dernier remplissant les conditions requises, imposées à la fois par le District et la Ligue pour évoluer en championnat Seniors Régional 2 Féminin ;



Considérant que la Commission régionale d'Appel de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine a relevé que les sanctions prévues par le District de la Vienne en cas de non-respect des obligations des clubs sont plus sévères que celles appliquées par la Ligue, laquelle prévoit, une sanction financière, pour une première année d'infraction, la commission féminine du District de la Vienne en prend acte ;

Considérant que la Commission régionale d'Appel de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine a estimé que les dispositions réglementaires appliquées par le District de la Vienne n'étaient pas opposables aux clubs pour la saison 2025-2026, la commission féminine du District de la Vienne en prend acte ;

Considérant qu'il appartient, dès lors, de tirer les conséquences sportives de la décision rendue par la Commission régionale d'appel ;

Par ces motifs,

Dit que le droit d'accession au championnat Seniors Régional 2 Féminin pour la saison 2026/2027 est acquis au FC Les Gâtinaises ;

Constate que, du fait de son absorption par le RC Parthenay Viennois à compter du 1er juillet 2026, ce dernier est substitué au FC Les Gâtinaises et occupera la place attribuée en championnat Seniors Régional 2 Féminin pour la saison 2026/2027 ;

Dit, en conséquence, que le club de Niort Saint-Florent ne peut accéder au championnat Seniors Régional 2 Féminin et est maintenu en championnat Seniors Départemental 1 Féminin pour la saison 2026/2027.

Accessions et rétrogradations **à la fin de la saison 2025-2026 avec 1 descente de R2F**

sous réserves de l'application finale des décisions disciplinaires des dossiers en cours et de l'homologation du Comité de Direction

Départemental 1 Féminine 1 poule de 10	Accession en R2F : 1	Gatinaise (1)
	Rétrograde de R2F: 1	Montmorillon (1)
	Rétrogradations en Départemental 2 F : 2	St Roman Les Melles (1) FG et Montmorillon (2)

Départemental 2 Féminine 1 poules de 6	Accessions en Départemental 1 F : 2	Fontaine le Comte (1) et Vrère (1)
--	-------------------------------------	------------------------------------

Considérant la descente de l'équipe de Montmorillon 1 de championnat de régional 2 féminin en championnat de Départemental 1 féminin occasionnant la descente statutaire de l'équipe de Montmorillon 2.

Considérant que cette place vacante doit être compensée par un repêchage.

Considérant le classement de D1F plaçant le club de Moncoutant en 9^{ème} position.

Considérant l'accord du club de Moncoutant d'occuper la place vacante.

Par ces motifs, dit que le club de Moncoutant évoluera en championnat Départemental 1 féminin.



INFORMATIONS AUX CLUBS

DATES A RETENIR :

- Limite des engagements des équipes :
 - Seniors : dimanche 16 août 2026
 - Jeunes : dimanche 23 août 2026

- Reprise des championnats :
 - Championnat seniors F : dimanche 13 septembre 2026
 - Championnat U18F et U15F : samedi 12 septembre 2026
 - Championnat U13F et U11F : samedi 19 septembre 2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La présidente, Stéphanie GRAVELEAU.



COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

Réunion du mercredi 1^{er} juillet 2026
Procès-verbal n° 1

Président : M. CANTET Dominique.

Présents : Mmes LAGRANGE Marie-Hélène, STOURY Nadia,

MM. BERNARDEAU Rémi, GALLAIS Raymond, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard.

Excusés : MM. ARTUS Dominique, FRAUDEAU Daniel, GIRAUD Dominique, RIVIERE Patrick.

CHALLENGE DU RESPECT

Challenge D1F : Les remises ont été effectuées à l'issue de la réunion des clubs féminins à St Maixent.

Challenge Respect et Convivialité pour la D5 : Le délai de réponse pour les clubs ayant été reporté jusqu'au 30/06, Raymond Gallais prendra contact afin de recueillir les derniers résultats et ainsi communiquer les clubs élus issus du vote.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET COMMUNICATION

Perspectives et organisation :

- Proposition d'un message de début de saison à l'attention des seniors masculins, féminines et des jeunes. Une proposition de texte sera soumise au Comité de Direction pour validation.
- La lecture du message est souhaitée lors des 2 et 3^{ème} journée à l'initiative des clubs recevant (lieu à convenir, acteur de la lecture au choix), et en partenariat avec le corps arbitral.
- Réseaux sociaux : suite à la proposition d'Adeline URANGA, Directrice Administrative, la Commission est favorable à la création de vidéos sur le thème du Respect afin de toucher un public le plus large possible, et tout au long de la saison.
- Le texte proposé à la lecture pourrait faire l'objet d'une copie en format A3, plastifiée (à étudier), destinée aux clubs pour affichage dans les vestiaires, copie qui pourrait être remise aux clubs lors des réunions de secteurs.

Prochaine Réunion : sur convocation

La secrétaire de séance,
Marie-Hélène LAGRANGE